

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnement : Pour Roubaix, 25 francs par an.
14 » six mois.
7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau de Journal, Grande-Rue, 66.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et C^o, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE BULLIER et C^o pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 17 février 1866.

BULLETIN.

Le Sénat a adopté, à l'unanimité, par 124 bulletins blancs sur 124 votants, son projet d'Adresse. Le vote d'adhésion, déjà si remarquable, a été précédé d'une discussion qui ajoute encore à son importance. Les orateurs du Sénat invités à s'expliquer sur les affaires politiques et administratives du pays, par le discours impérial, ont répondu à cet appel avec le patriotisme et la sagesse qui leur sont habituels. Au dehors, la question romaine et celle du Mexique, au dedans les souffrances de l'agriculture, les progrès de l'enseignement, les conditions constitutionnelles dans lesquelles nous devons vivre, ont été l'objet des délibérations les plus intéressantes et les plus instructives.

Au Corps législatif, la discussion de l'Adresse commencera lundi.

Parmi les amendements au projet d'Adresse figure, dit-on, la demande d'un emprunt de 300 millions à consacrer à l'achèvement du réseau de chemins vicinaux et agricoles.

Dans sa séance de vendredi, la Chambre des Communes a discuté le projet de gouvernement pour la suppression de l'épizootie. M. Hunt a proposé un amendement tendant à prohiber le transport des bestiaux sur les chemins de fer, les canaux et les routes ordinaires jusqu'au 25 mars.

Cet amendement a été adopté, malgré le gouvernement, à une majorité de 83 voix.

Une lettre de Naples mentionne l'irritation causée dans cette capitale par les nouvelles taxes que le gouvernement italien projette d'établir. On s'élève notamment contre la suppression de l'établissement dit le Banco auquel sont intéressés les capitalistes et les négociants siciliens.

On assure, lisons-nous dans le Bulletin

de Paris, que des ordres viennent d'être envoyés à notre ambassadeur à Constantinople, afin qu'il prenne toutes les mesures nécessaires pour la protection des résidents français en Syrie.

Des avis allant au 31 janvier font connaître que la lutte continue avec un grand acharnement entre les Druses et les maronites. Loin d'être vaincus ou de s'être soumis aux autorités musulmanes, Karam tient avantagement la campagne; il a battu, le 28, après un combat qui n'a pas duré moins de onze heures, un corps de 4,000 cosaques turcs.

On a des lettres d'Athènes du 10 février. Le décret royal qui a prorogé d'une manière inattendue la Chambre grecque, a été considéré à Athènes comme une acceptation du nouveau Cabinet par le roi. La circulaire que les puissances protectrices ont adressée à leurs représentants à Athènes contient la menace de mesures efficaces qui seraient prises par elles, dans le cas où les partis ne s'entendraient pas au sujet du règlement des finances et du rétablissement de la tranquillité.

J. REBOUX.

L'amendement suivant relatif à la Cochinchine, a été présenté sur le projet d'Adresse du Corps législatif, par MM. Tailleur, Aymé, Corneille, Duplan, le comte d'Arjuzon, le comte Boudet et Millet :

Après le 10^e paragraphe :

« Sire, vous nous entretenez de l'Algérie et des espérances que vous fondez sur elle. Permettez-nous de vous entretenir à notre tour d'une colonie dont l'avenir se révèle de jour en jour. C'est la Cochinchine. Nous pensons, Sire, qu'il est utile d'explorer le Cambodge jusqu'en Chine, pour établir des relations commerciales avec le centre de ce pays. Nous désirons que l'agriculture soit encouragée en Cochinchine. Pour arriver à une prompt assimilation et à l'introduction de la langue mère dans ce pays, nous désirons que le gouvernement encourage l'instruction et le rempla-

cement des signes chinois par les caractères romains. »

L'ENQUÊTE AGRICOLE.

C'est déjà, et à juste titre, la préoccupation des propriétaires, des cultivateurs, enfin de toute la population intelligente et laborieuse des campagnes. Chacun est impatient de savoir pourquoi nos vingt-huit millions de cultivateurs arrivent à titrer, d'un sol supérieur aux îles Britanniques, d'un parti étrangement moins avantageux.

En effet, chaque hectare du sol français ne produit que douze kilos de viande et vingt litres de lait, tandis que de l'autre côté du détroit, la même surface donne un rendement de trente kilos de viande et de soixante litres de lait. Si notre production nationale était aussi active, nous aurions à consommer ou à vendre, année commune, trois millions de litres de lait et quinze cents millions de kilos de viande, sans préjudice, bien entendu des cent millions d'hectolitres de blé et des cinquante millions d'hectolitres de boissons vineuses, que nous récoltons dans l'état précaire où se trouve notre agriculture. Que devons-nous ? en vertu des lois de la solidarité agricole, le développement des cultures fourragères ne ferait que réagir sur l'activité des autres. La production de lait et de viande ne pourrait être portée au double de son taux actuel sans que les autres éprouvent une amélioration corrélatrice.

Voilà les problèmes que l'enquête doit éclairer pour le bien commun du producteur rural et de la population urbaine. Qu'on se hâte donc de convoquer nos paysans, nos vignerons, nos métayers nos propriétaires. Ils ont les mains pleines de vérités et ne se feront pas faute de les ouvrir.

A. BAYVET.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Berlin, 16 février.

On assure que le gouvernement prussien

a résolu d'envoyer à Vienne des propositions pour le règlement définitif de la question des Duchés qui mettront à l'épreuve l'alliance de l'Autriche.

Hambourg, 16 février.

L'Ordre équestre des deux duchés de Schleswig et de Holstein vient d'envoyer une adresse officielle au comte de Bismarck demandant la réunion des duchés à la monarchie prussienne.

Dantzig, 16 février.

Le jugement du tribunal suprême de Prusse a produit ici un très grand effet. Une Adresse signée par plus de mille électeurs est envoyée à la Chambre. Le texte de cette adresse a été saisi dans les bureaux du Dantziger Zeitung.

Marseille, 16 février.

Les avis de Tripoli (Syrie) en date du 31 janvier, annoncent que 4000 turcs et cosaques ottomans, ayant allié, le 28, un corps de 1500 Maronites, commandé par Joseph Karam et retranché à Benachy, à 5 lieues de Tripoli dans la montagne. Le combat avait duré onze heures. Karam avait repoussé trois assauts, pris quatre canons et fait prisonniers plusieurs officiers dont un colonel et un capitaine instituteur de milices d'origine française. Les Maronites voulaient tuer ce capitaine nommé Athabe, mais Karam l'avait délivré de leurs mains et le gardait auprès de lui avec tous les égards dus à un officier français. Emin pacha (baron Schwarzenberg), général de division au service de la Turquie, était rentré à Tripoli après avoir failli être pris à la porte de la ville. Karam avait été légèrement blessé. Daoud-Pacha réunissait de nouvelles forces et enrôlait des Druses.

Madrid, 26 février.

Le journal ministériel *Diario Español* dit que les questions qui peuvent soulever l'exécution de la Convention de septembre ne concernent pas seulement la France et l'Italie. La question romaine touchant aux intérêts catholiques, les puissances catholiques, ajoute ce journal, ne peuvent pas laisser aux hasards ou à la perfidie la solution de cette question. Elles ont le droit et le devoir de chercher à découvrir les causes des changements politiques qui pourraient survenir après le départ des

troupes françaises et même de s'opposer à ces changements par tous les moyens qu'elles jugeront convenables.

BULLETIN INDUSTRIEL & COMMERCIAL

Le bilan de la Banque de France montre notre situation monétaire comme satisfaisante et fait comprendre que notre grand établissement financier se soit résolu à réduire son escompte à 4 1/2, même en présence du maintien de 3% à Londres. L'encaisse métallique s'est élevée de 405 à 420 millions. La circulation des billets a diminué en même temps de 5 millions, soit demi; elle est encore à 919 millions, il n'y a pas de changement notable dans les avances et dans le compte du Trésor. Le seul chapitre qui laisse à désirer par ce qu'il témoigne d'un certain ralentissement dans les affaires commerciales est le portefeuille qui a faibli de 704 à 689 millions. La Banque de France a également réduit son escompte de 5 à 4 1/2.

Le bilan de la Banque d'Angleterre donne les résultats suivants : Augmentation de réserve des billets, 380, 625 livres sterling; encaisse métallique, 239,121 liv. stg. Compte de réserve, 400, 478 liv. stg.; Diminution : Comptes particuliers, 168, 061 liv. stg. portefeuille, 274, 288 liv. st. Consolidés anglais 3 7/8. Consolidés turcs 38 3/4. Il a été déposé hier 8,000 liv. sterling à la banque d'Angleterre et il en a été retiré 20,000.

Le préfet de Vaucluse vient d'adresser aux sous-préfets et maires de son département une circulaire relative à l'enquête sur la maladie des vers à soie. On sait qu'une commission spéciale, chargée d'étudier les causes de la détresse qui atteint notre sériciculture, a déjà commencé ses travaux. La circulaire du préfet invite les intéressés à faire connaître : 1° l'époque précise de la première apparition de la maladie des vers à soie dans leur commune; 2° les localités, même celles étrangères au département de Vaucluse, dans lesquelles l'existence de cette maladie a été constatée avant son apparition dans cette commune;

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 18 FÉVRIER 1866.

N° 16.

LES MÉMOIRES D'UN ORPHELIN.

DEUXIÈME PARTIE.

L'ÉCOLE.

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 16 février.)

A notre premier voyage à Mouthier, les parents de mes deux camarades nous reçurent, ma grand-mère et moi, avec un extrême empressement. Dès le lendemain de notre arrivée, ils organisèrent en notre honneur un grand dîner auquel étaient conviés en première ligne, bien entendu, M. Layronnet et sa sœur, et le maire, le curé, le notaire, le capitaine de la garde nationale, enfin, tous les hauts personnages de la commune. Pour cette réunion d'adieu, la terre, les vases, les bois avaient été mis à contribution. La table

ployait littéralement sous le poids des énormes plats dont elle était surchargée. De ma vie, je n'avais vu un pareil festin. La description des noces de Gamache pouvait seule m'en donner une idée. Au dessert, M. Jeantet se leva d'un air grave, réclama l'attention de ses invités, remplit, d'un bout de la salle à l'autre, leurs verres, à l'aide d'une de ces étonnantes bouteilles du valon de Mouthier, dont le col n'a pas moins d'un mètre de hauteur, puis il entreprit de prononcer un discours dans lequel, après quelques tentatives un peu pénibles, il parvint à formuler un compliment pour son cousin et sa cousine, pour mon aïeule et pour moi. Le curé lui répondit par une belle harangue sur le bonheur des affections de famille et le charme des habitudes hospitalières. Le capitaine, le notaire et le maire voulurent, tour à tour, montrer aussi leur éloquence, et à chaque nouveau speech, on applaudissait et on trinquait. Nous nous étions assis à table, à l'Angelus, selon l'usage du pays, à midi. Nous nous levâmes à quatre heures, et à sept heures, on royaient nous chercher pour souper.

M. Jeantet faisait à mon aïeule toutes sortes de civilités. Mme Jeantet disait que ses fils étaient heureux d'avoir trouvé un condisciple tel que moi; Mlle Jeantet, à l'exemple de leur père et de leur mère, se montraient aussi fort gracieuses envers

nous. Il y en avait une déjà un peu mûre qui souvent me regardait fixement d'une façon singulière; et une autre, plus petite, qui demandait à jouer et à courir avec moi, comme autrefois Clara. Mais qu'elle ressemblait peu à la jolie Clara!

Peu à peu, je ne sais comment, ces témoignages d'une si vive sympathie s'atténuèrent, puis se changèrent en une froideur marquée. Probablement, on s'était trompé d'abord sur notre véritable situation. Probablement, on avait appris ensuite que nous n'étions pas riches, et M. et Mme Jeantet avaient la vanité, le culte, la passion de la richesse. Déjà possesseurs d'un assez beau domaine, ils comptaient bien y adjoindre quelque jour celui de M. Layronnet. Ils se délectaient à la pensée d'être alors les plus opulents propriétaires du village et des environs, d'avoir une voiture à deux chevaux, d'agrandir leur maison, d'écraser sans miséricorde, par la magnificence de leurs dîners, les prétentions du maire, voire même celles du maître des forges. Les enfants étaient élevés dans les mêmes idées. Les garçons devaient faire leurs études pour pouvoir être un jour notaires ou avoués, et acquérir par là une nouvelle fortune. Les quatre filles (il n'y en avait pas moins de quatre) étaient, dès le matin, pomponnées, bichonnées, continuant d'une main nonchalante, quelque ouvrage de tapisserie, tapotant du piano,

jasant, se querellant et attendant les beaux princes qui devaient venir les prendre dans des carrosses à huit chevaux, pour les épouser dans des châteaux enchantés. Les deux aînées cependant commençaient à se sentir un peu découragées dans leur attente, et en s'asseyant à la fenêtre, et en tournant leurs regards vers les chemins poudreux, semblaient dire : sœur Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ?

Ces quatre filles étaient laides, et leur dot n'était pas assez considérable pour dorénavant suffire à leur existence et pallier leurs défauts. On venait les visiter et dîner avec elles. On leur faisait de longs compliments sur l'éclat de leur toilette, la couleur de leur robe, les nœuds de rubans enlacés dans leurs cheveux. On semblait extasié quand elles déchiffraient péniblement une page de musique. Puis, on s'en allait en riant de leur présomption.

Dans les réunions bourgeoises, comme dans les salons aristocratiques, en province, comme à Paris, sous des formes différentes, partout, notre pauvre monde humain est le même. Les mêmes fausses flatteries caressent les mêmes vanités. Les mêmes prétentions produisent les mêmes ridicules et suscitent les mêmes sarcasmes. À notre second voyage à Mouthier, la froideur que nous avions remarquée dans

nos derniers rapports avec les Jeantet, se manifesta plus ouvertement. M. Jeantet ne vint plus inviter galamment ma grand-mère à dîner; Mme Jeantet lui fit, d'un air malheureux, une courte et sèche visite; et en même temps que Mlle Jeantet se montraient envers leur cousin plus attentives, plus prévenantes et plus expansives que jamais, elles semblaient nous observer avec un sentiment de défiance et d'hostilité. Sauf mes deux jeunes camarades qui nous conservaient bravement la même affection, toute la famille paraissait liguée contre nous. Peut-être était-elle jalouse de la vive bienveillance que M. Layronnet et Mme Dubief nous témoignaient. Peut-être pensait-elle que nous pouvions couriser cette bienveillance dans des vues intéressées. Ma grand-mère devina, je crois, cette outrageante appréhension; car, un jour, elle annonça à l'improviste qu'elle allait à Mouthier, et qu'elle se mettrait en route le lendemain. M. Layronnet et sa sœur, après avoir vainement tenté de la retenir, demandèrent qu'au moins, elle leur prît de revenir prochainement, et de passer avec eux le reste des vacances. Elle leur fit cette promesse pour abrégier leurs instances. Mais elle était bien résolue à ne pas susciter, une seconde fois, des inquiétudes, qui l'offensaient. Les Jeantet perçurent un peu confus de notre brusque départ